



CHARTRE DU BENEVOLAT

Pour atteindre leurs objectifs communs, l'Association ADHEOS et les bénévoles s'engagent conjointement à travers une "Charte du bénévolat".

L'Association ADHEOS s'engage :

- Ⓜ à fournir les moyens et la formation (théorique et pragmatique) nécessaires à l'exercice de l'activité bénévole ;
- Ⓜ à susciter les rencontres entre les bénévoles dans le but de favoriser le partage d'expériences et garantir une écoute au bénévole en cas de coup dur ;
- Ⓜ à informer sur l'ensemble de son action et partager les orientations définies lors des réunions de la Commission, des assemblées ;
- Ⓜ à rendre possible le changement éventuel d'activité au sein de l'association ;
- Ⓜ à indemniser des frais engagés **préalablement en accord avec le responsable** dans le cadre des activités menées par le bénévole au sein de l'association ;
- Ⓜ à fournir tout justificatif nécessaire à la déduction fiscale de frais engagés dont l'indemnisation n'aurait pas été demandée à l'association ;
- Ⓜ à garantir la couverture d'une assurance responsabilité civile, indemnisation des dommages corporels, dans le cadre des activités confiées.

Le bénévole s'engage :

- Ⓜ à distinguer sa vie privée de ses interventions avec les personnes accueillies ;
- Ⓜ à effectuer une période d'essai correspondant à trois mois d'intervention ;
- Ⓜ à participer à la vie de l'association et au travail en équipe ;
- Ⓜ à accueillir, écouter et soutenir les personnes accueillies en respectant leurs propres choix et sans distinction d'origine, de religion, d'orientation sexuelle ou d'appartenance à un parti politique ;
- Ⓜ **à observer, par respect des personnes, les règles de la confidentialité,**
- Ⓜ être régulier et ponctuel dans ses engagements ;
- Ⓜ à informer le responsable le plus tôt possible en cas de cessation provisoire ou définitive d'activité ;
- Ⓜ à prendre connaissance de la charte d'accueil et de vie du local ADHEOS, disponible sur le site web de l'association
- Ⓜ à participer à la vie administrative de la Commission dont il est membre.

Le Bénévole,

Le Président,

ADHEOS Centre LGBT Poitou-Charentes ©

SAINTES - LA ROCHELLE - ANGOULEME

📍 5, passage de l'Ancienne Caserne 17100 SAINTES

📍 5, Boulevard Berthelot, Résidence St Martial, Bat Le Valois 16000 ANGOULEME

Siège Social : Maison des Associations 31, rue du Cormier 17100 SAINTES

☎ (33) 06 26 39 66 13 ou ☎ (33) 05 46 92 98 55

🌐 www.adheos.org @ contact@adheos.org